

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 29 AVRIL 2014

Le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Eglise, s'est réuni le mardi 29 avril 2014, sous la présidence de Monsieur Daniel DENIS, Maire.

Le compte-rendu de la séance du 10 avril 2014 a été approuvé.

Vote des subventions 2014 aux associations :

Le conseil municipal a approuvé le versement des subventions 2014 aux associations pour un montant total de 7 390€.

Participation au fonds de solidarité pour le logement 2014 :

Le conseil municipal a approuvé le versement de la participation pour l'année 2014 au fonds de solidarité pour le logement de 0,60€ par habitant, pour un montant total de 1 083,60€.

Participation au fonds départemental d'aide aux jeunes 2014 :

L'assemblée a approuvé le versement de la participation pour l'année 2014 au fonds départemental d'aide aux jeunes de 0,23€ par habitant, pour un montant total de 415,38€.

Vote du budget primitif 2014 :

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le budget primitif 2014 qui s'équilibre en section de fonctionnement pour un montant de 1 632 065 € et en section d'investissement pour un montant de 700 325 €.

Vote des taux d'imposition 2014 :

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2013 et de les reconduire à l'identique sur 2014.

Conseil d'administration du CCAS :

Le conseil municipal a fixé à douze le nombre des membres du conseil d'administration, étant entendu qu'une moitié est désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire.

Les membres élus par le conseil municipal sont : Sophie MONTREUIL, Rémy TRAVERS, Isabelle MABIRE, Roland GUERARD, Priscilla LOPEZ et Annick GROSSIN

Affaires et questions diverses :

Problème de vitesse excessive constaté rue des Landes Michaud et rue des Castelets.

Stationnement gênant constaté rue de l'église et rue du Général De Gaulle.

Non respect de signalisation constaté rue du Calvaire.

Ces problèmes seront étudiés en commission.